

**Association des Éleveurs de Bovins de Boucherie  
Saguenay - Lac-St-Jean - Côte Nord**

*440 Lac Sébastien, Falardeau, Qc GOVICO. Tél./Fax : (418) 673-7401*

---

Le 13 février 2003

M. Rémi Trudel,  
Ministre d'État à la Population,  
Aux Régions et aux Affaires autochtones

**Sujet : Entrechoquements de la multifonctionnalité de  
l'agriculture au Québec**

Monsieur le Ministre,

Suite à votre message livré le 12 février courant devant les membres de l'UPA réunis, à Québec à l'occasion du déroulement du 29<sup>ième</sup> Colloque annuel de l'UPA, et qui portait sur les multiples vocations de la profession agricole, j'aimerais, par la présente, porter certains faits à votre attention.

Tel que vous l'avez souligné dans votre allocution le facteur démographique du grisonnement de notre population rural est malheureusement une dure réalité, contribuant au dessèchement de nos campagnes. D'autre part lorsque des programmes gouvernementaux d'allocations de généreux fonds publiques contribuent depuis plus de vingt ans et de manière insidieuse à l'amplification de la dévitalisation de nos campagnes, je considère que nous faisons face à une incohérence gouvernementale aveugle.

Depuis près de 30 ans le programme de reboisement des friches agricoles du MRN a entraîné la perte de plus de 500 000 ha de terre (B. Parent, MRN, 1999) dont le potentiel variait d'excellent (Classe 0 et 2) pour les grandes cultures à acceptable (6) pour la paissance, selon l'Inventaire des terres du Canada. Bien que le revenu brut d'un hectare de terre cultivée soit comparativement environ 40 fois supérieur au revenu brut généré par la même

superficie lorsqu'elle est utilisée pour la production forestière, c'est plus de 30% de l'espace agricole qui a été reboisé pour la région administrative 02 (Saguenay-Lac-St-Jean). À l'inverse, vous connaissez certainement la polémique actuelle relativement au déboisement d'espaces agricoles supplémentaires qui caractérise certaines régions du centre du Québec et de la Montérégie. Le reboisement massif des rangs qui sont les racines profondes de nos villages s'est effectué, souvent sans consultation auprès des producteurs agricoles locaux et malgré l'existence de l'entente-cadre sur la planification des travaux de mise en valeur de la forêt privée en zone agricole du 18 mai 1987 (MRN-MAPAQ).

Parmi les nombreux documents ci-joints vous trouverez une récente compilation statistique (MAPAQ, Alma, mai 2002) des 33 495 ha qui ont été reboisés depuis vingt ans et ce en fonction des classes de sols et des cinq MRC de notre région. De simples calculs vous permettront de mettre en évidence le fait que seulement 18% des sols reboisés n'avaient pas un potentiel agricole acceptable pour la production bovine. Nous estimons (Association des producteurs de bovins de boucherie du Saguenay-Lac-St-Jean-Côte-Nord, AEBB) que les 100 000 acres de sols agricoles reboisés tout au cours des 30 dernières années dans notre région auraient été beaucoup plus bénéfiques pour notre milieu si ils avaient conservé leur vocation agricole originale. Des politiques gouvernementales visionnaires auraient facilement pu avoir pour objectif de tripler (24 000 nouvelles vaches pour capter l'énergie solaire) notre cheptel de bovins de boucherie. La création ou son équivalent (développement de celles présentement en production) de 100 fermes de 1000 acres, ayant un potentiel de revenus bruts annuels de l'ordre de 22 M\$, aurait eu pour effet d'établir ou de maintenir dans notre région quelque 200 familles. Cette même réalisation aurait également contribué indirectement à maintenir environ 600 autres emplois au niveau des activités économiques des services et de la transformation. Cette maximisation de l'utilisation socio-économique de la ressource pédologique locale est sensiblement du même ordre de grandeur que la récente implantation de la nouvelle usine d'aluminium d'Alma qui a eu des échos dans les masses média de presque l'ensemble du continent. Dans cette même foulée de contractions de notre territoire agricole, un sondage effectué le 8 février courant à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des producteurs de bovins de boucherie de la région (230) nous a permis d'estimer que cette production régionale est présentement à la recherche de près de 33 000 ha de sols pour satisfaire ses besoins. De plus, la présente

conjoncture économique laisse déjà pointer certaines nouvelles tendances dans le domaine des principales productions agricoles régionales. Le déclin de notre production laitière régionale amorcé depuis plus de dix ans et qui semble s'amplifier depuis les derniers mois est une conséquence évidente de la présente remontée de notre cheptel de bovins de boucherie qui était à la baisse depuis 15 ans. Nous anticipons que nos productions animales suivront sensiblement les mêmes tendances que celles de l'Abitibi-Témiscamingue. Afin de supporter l'accroissement d'un cheptel de 8 000 à 24 000 vaches de boucherie de plus grands espaces agricoles seront nécessaires.

Trois autres sujets mentionnés à l'occasion du colloque par le directeur général de la Fédération des producteurs de bois du Québec me laissent très perplexe.

- 1) Prétendre que le reboisement en forêt privée, lequel s'effectue à 90% sur des friches agricoles (Syndicat des producteurs de bois, Région 02, Plan d'action p. 37), est un pilier de l'occupation du territoire est une grossière erreur. Par exemple, dans mon voisinage immédiat (Canton Tâché aux limites Nord-Est de la Ville d'Alma), j'ai assisté avec impuissance devant la machine gouvernementale au reboisement de quelque 120 lots (12 000 acres) agricoles. Cette pratique s'est soldée par la disparition des boîtes aux lettres qui ont tout simplement été remplacées par des barrières rouillées bien cadénassées où l'on a rarement rencontré l'ombre d'un individu en 30 ans. Dans le déferlement de cette activité de démembrement de nos campagnes, même les cimetières des villages en danger de fermeture ont failli être reboisés laissant planer la morosité sur ces lieux de moins en moins habités, et où la forêt s'acharne à faire disparaître les derniers souvenirs de ces agriculteurs exilés vers la ville.
- 2) Les chiffres présentés par monsieur Dansereau relativement aux 100 000 propriétaires de boisés privés du Québec qui sont inactifs sur un grand total de 130 000, ainsi que les résultats d'un sondage mené en 1996 par le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-St-Jean confirment simultanément nos appréhensions. Ce dernier fait ressortir que 92% des propriétaires de boisés privés de la Région 02 font l'acquisition de ces surfaces simplement pour s'amuser tout en y voyant un compte d'épargne avantageux pour leurs vieux jours. Suite à une enquête menée par l'AEBC

auprès des éleveurs de la région, plus de 35% ont perdu la possibilité de location de ces friches pour fin d'élevage ou ont été incapables d'en faire l'acquisition à des prix acceptables. Plus de 98 % de ces mêmes éleveurs ont répondu par l'affirmative à la question suivante : *Croyez-vous que ce généreux programme d'aide financière du MRN est la source d'une concurrence déloyale de la part d'un organisme gouvernemental qui a pour effet de stimuler la spéculation foncière nuisant ainsi aux agriculteurs qui voudraient faire l'achat de ces lots dans le but de les remettre en production agricole?*

De ces nombreuses observations nous concluons que le généreux programme de reboisement des friches agricoles du MRN constitue, pour un très grand nombre des 130 000 propriétaires de boisés privés du Québec, un alléchant fonds de retraite dont la majorité des bénéficiaires n'auront jamais eu à planter ou récolter un seul arbre de leur propre chef. Malgré ces faits, ils ont droit à des privilèges fiscaux et leur nombre au sein de l'UPA contribue à gonfler de manière significative le membership de la fédération.

3) Pour terminer, je voudrais porter à votre attention certaines de mes préoccupations relativement au budget de 50 M\$ consacré annuellement aux travaux sylvicoles en forêt privée. En présumant que cette somme provient largement du MRN, et qu'environ 85% de celle-ci est consacrée au reboisement annuel de quelque 15 000 ha de terre en friche dans l'ensemble de la province, les calculs nous permettent d'estimer qu'il en coûte à l'État 3 000\$/ha pour les nombreux travaux sylvicoles nécessaires tout au cours des dix premières années de la plantation. Pour notre région cet investissement générera tout au cours du prochain siècle environ 50 m<sup>3</sup> de bois (environ un camion) par unité de surface dont la valeur marchande (\$2000) sera vers l'an 2100, au moment de la récolte, encore de l'ordre de 3 000\$.

Force est de constater que le rendement sur le capital investi ne génère aucun gain appréciable sur une période de 100 ans. En plus de scléroser l'occupation dynamique du territoire, ce programme de reboisement ne génère aucune richesse additionnelle pour la population, et provoque des effets néfastes d'entrechoquements au sein de notre réalité agricole dont la mission fondamentale consiste à nourrir les citoyens et non les usines des multinationales. Récemment, devant la Commission d'étude sur la maximisation des retombées économiques en régions ressources du MRN, des spécialistes en foresterie de l'UQAC affirmaient l'existait au nord de notre région de plus d'un million d'hectares de territoires forestiers qui ne se régénèrent pas suite aux incendies. Ces vastes territoires incendiés pourraient

faire l'objet de travaux sylvicoles pendant de très nombreuses années sans contribuer à la fragilisation de nos campagnes.

En espérant que ces quelques points vous éclaireront dans l'exercice de vos fonctions en vue d'une occupation dynamique du territoire rural du Québec.

Marcel Ouellet, Directeur AEBS (347-4446; [ouellet.tournesol@sympatico.ca](mailto:ouellet.tournesol@sympatico.ca))

C.C. : Daniel Gagnon, Président (418-673-4728)